

COMMUNIQUE

Pénuries d'eau à Evol et Thuir d'Evol

Cet été, l'alimentation en eau d'Evol et Thuir d'Evol a été particulièrement difficile, avec notamment certains épisodes de pénurie aggravée, qui a obligé la Mairie à limiter et interdire certains usages de l'eau.

Ce type d'évènements n'est malheureusement pas nouveau, même si la situation se dégrade au fil des années, au gré des aléas climatiques. Nous sommes bien conscients des difficultés que cela pose à tous les habitants et à tous ceux qui viennent séjourner dans le village durant la période estivale.

Le problème trouve sa source au ravin de Pons, sur lequel est installée, par arrêté préfectoral en date du 25 septembre 1997, la prise d'eau qui alimente les installations de production et de distribution d'eau potable. Or, en période de fortes chaleurs, le débit de ce ravin se réduit fortement, au point de ne plus être suffisant pour satisfaire aux besoins.

C'est pourquoi la Mairie d'Olette-Evol a sollicité l'appui des services du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, de l'Agence Régionale de Santé et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, afin d'étudier toutes les solutions possibles permettant de palier à ce problème.

Au début de l'année, un bureau d'études a ainsi été choisi pour conduire un diagnostic complet des possibilités d'approvisionnement alternatif, afin d'envisager d'éventuelles nouvelles prises d'eau. Dans sa séance du 21 février 2019, le Conseil Municipal a délibéré pour demander des subventions permettant de financer cette étude. Nous allons recevoir prochainement les accords de subventions, ce qui devrait permettre de lancer cette étude d'ici à la fin de l'année.

Ce type de processus se révèle extrêmement long, compte tenu des nombreuses procédures à respecter et des différentes institutions à solliciter. Je fais néanmoins mon possible pour alerter régulièrement nos interlocuteurs sur la nécessité de voir ce projet aboutir le plus rapidement possible.

Les élus du Conseil Municipal et les agents communaux suivent la situation de près et interviennent dès que besoin. Je compte aussi sur vous, pour surveiller votre consommation d'eau et ne pas gaspiller ce bien précieux, que nous devons tous partager.

Olette-Evol, le 30 septembre 2019

Le Maire d'Olette-Evol,
Jean-Louis JALLAT

